



ENROBÉS AVEC UTILISATION D'AGRÉGATS D'ENROBÉS RECYCLÉS



DES ENROBÉS NEUFS INTÉGRANT JUSQU'À 50%
D'ENROBÉS RECYCLÉS



JE SUIS...

Un maître d'ouvrage
Un maître d'œuvre
Un bureau de contrôle technique



J'AI BESOIN DE...

Créer ou entretenir mes infrastructures cyclables et routières en limitant mon impact environnemental.



NOTRE SOLUTION : LE RECYCLAGE

Nos usines de production d'enrobés permettent le recyclage des agrégats d'enrobés jusqu'à 50 % dans nos productions. Ces enrobés font l'objet d'études spécifiques répondant aux prérogatives des normes NF EN 13108-1&20.

Les agrégats d'enrobés sont élaborés pour répondre aux exigences de la norme NF EN 13108-8. Leur teneur en eau étant un des paramètres prépondérants impactant la consommation d'énergie de l'usine de production, une couverture des stocks est mise en place pour atténuer ce phénomène.



Environnemental

- Utilisation maximale d'agrégats d'enrobés recyclés pour économiser les ressources minérales (granulats).
- Revalorisation du bitume contenu dans les enrobés rabotés.
- Conformité technique : les caractéristiques techniques de ces enrobés sont conformes aux exigences de la norme NF EN 13108-1.

Économique

- L'utilisation d'agrégats d'enrobés permet de réduire le dosage du bitume d'apport, matériau impactant le prix des enrobés de manière prépondérante et fluctuant en fonction des cours pétroliers.
- L'économie de trafic réalisée par ce recyclage engendre une usure moins importante du réseau routier.

Conditions d'utilisation

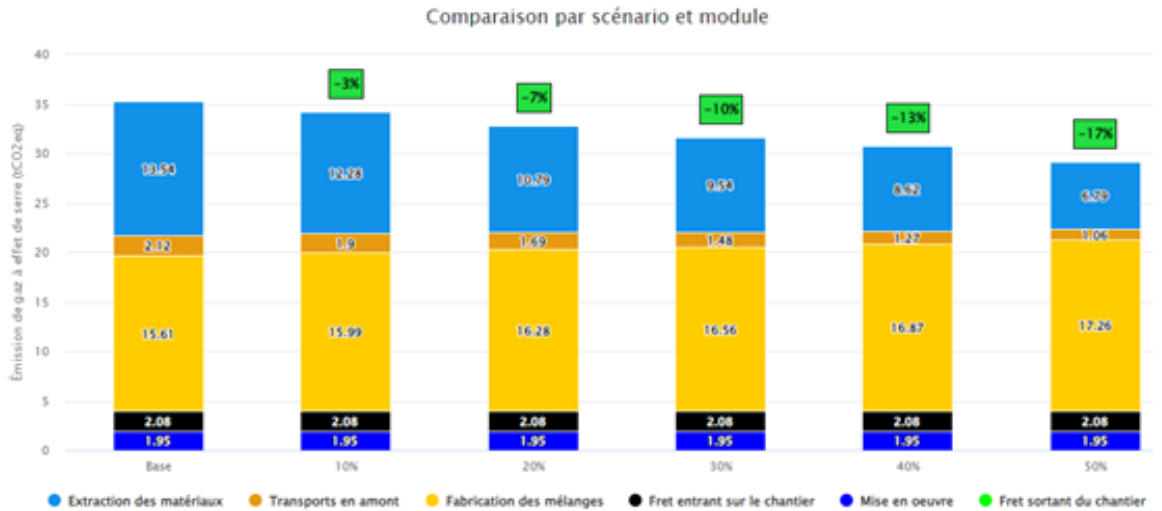
À destination des voies cyclables, piétonnes et chaussées tous trafics.



Des émissions de gaz à effet de serre réduite grâce à l'impact du recyclage

Émissions carbone comparées de l'application de 1000 m² de couche d'assise en Grave Bitume cl.4

(ex : chantier de 1000 m² d'enrobés en couche de fondation sur une épaisseur de 10cm, distance de transport 25 km => 940 t)



Une réduction du transport pour un impact limité sur l'usure du réseau routier existant

Émissions carbone comparées de l'application de 1000 m² de couche d'assise en Grave Bitume cl.4

(ex : chantier de 1000 m² d'enrobés en couche de fondation sur une épaisseur de 10cm, distance de transport 25 km => 940 t ; distance carrière/centrale : 25 km)

